

Fiche d'inscription CROSS



e soussigné(e)		
Demeurant à		
Геl :	Mail :	
Autorise l'élève		
Né(e) le	A faire partie de l'association sportive du col	lège.

- Autorise les membres de l'équipe médicale d'urgences pédiatriques à réaliser les soins nécessaires à l'état de santé de mon enfant, en cas de besoin.
- Autorise l'enseignant en charge de l'activité à utiliser l'image de mon enfant sur support photographique ou informatique (blog du collège Kerhallet), à l'usage exclusif de l'association, pour la présentation et l'illustration de ses activités.
- M'engage à signaler, par le biais du carnet de liaison, toute absence de mon enfant à l'entraînement ou à la compétition.
- déclare dégager les enseignants de toute responsabilité en cas de problème pouvant survenir :
 - soit en dehors des horaires d'activité de l'association dont je reconnais avoir eu connaissance,
 - soit en cas d'absence non signalée au professeur par le biais du carnet de liaison

Attention, certains créneaux horaires pourront être modifiés ou annulés 48h à l'avance ; il relève de la responsabilité de votre enfant de se tenir informé des modifications éventuelles (un tableau d'information est situé dans la cour du collège) et de vous en faire part.

Date et Signature du représentant légal :

Cross de district à Guilers : mercredi 14 Novembre (après-midi)
Cross départemental à Quimper : mercredi 28 Novembre (toute la journée)
Cross académique (si qualification) : mercredi 12 décembre
Les horaires exacts vous seront communiqués ultérieurement

L'adhésion et l'obtention de la licence sont conditionnées par la fourniture de tous les documents ci-dessous :

- Le règlement de la cotisation (<u>4 euros</u>) : En espèces, Ou par chèque à l'ordre de : « L'association sportive du collège Kerhallet »